

Switzerland-Estavayer-le-Lac: Engineering services

OJ S 191/2014 04/10/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

Contact person: Gestion des projets

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes - Infrastructure routière Filiale Estavayer-le-Lac

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=837759

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes - Infrastructure routière Filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: N01 ENG Sup Goulet Meyrin/Vernier-Vengeron 3ème voie-APR pour la phase partielle du projet général

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N01 ENG Sup Goulet Meyrin/Vernier - Vengeron 3ème voie - Prestations d'ingénieur (Auteur de projet) pour la phase partielle du projet général

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services
Main site or place of performance: Genève et filiale F1 de l'OFROU à Estavayer-le-Lac (séances).
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La capacité de la route nationale N1 sur le contournement de Genève ne suffira à terme plus à absorber le trafic. Une étude d'opportunité réalisée par l'OFROU montre que l'élargissement de la route nationale actuelle est, indépendamment de la réalisation d'une Traversée du Lac, indispensable pour résoudre ce goulet d'étranglement.

Le contournement de Genève est composé de plusieurs tronçons. L'objet du présent marché est le tronçon entre Meyrin/Vernier (PK 10.4) et Le Vengeron (PK 14.6). Les mesures principales suivantes à réaliser sur ce tronçon ont été définies dans la cadre de l'étude d'opportunité :

Tronçon Vengeron – Portail nord Halle 6 (Palexpo) :

- Intégration d'une voie supplémentaire par sens. Calibrage du tronçon : 2x3 voies
- Les mesures constructives nécessaires sont en grande partie anticipées dans le projet de réaménagement de la jonction du Grand-Saconnex.

Tronçon portail nord Halle 6 (Palexpo)

- Meyrin :
- Création resp. intégration d'une troisième voie. Calibrage du tronçon : 2x3 voies
- Le tronçon est déjà partiellement équipé d'une troisième voie. Des compléments sont toutefois nécessaire pour assurer sa continuité.
- Des reconstructions des ouvrages d'art (passerelles, passages supérieurs, murs anti-feux, etc.) seront nécessaires.

Tronçon Meyrin – Vernier :

- Une troisième voie n'est a priori pas nécessaire sur ce tronçon.

Au vu des différents profils au sein du tronçon et en conséquence des différentes durées qui seront nécessaires pour planifier et réaliser une troisième voie, un dépôt anticipé du GP pour le tronçon Le Vengeron

- Halle 6 est planifié.

Les prestations d'ingénierie de tous les domaines nécessaires pour l'élaboration du projet général (GP) selon la loi fédérale sur les routes nationales jusqu'à son approbation par le Conseil fédéral font l'objet du présent marché. Il s'agit en particulier des prestations d'ingénieur dans le domaine du génie civil (auteur de projet), du trafic, des équipements d'exploitation et de sécurité (BSA) et de l'environnement. La deuxième étape du rapport d'impact sur l'environnement doit être complétée dans le cadre du GP.

Les prestations d'ingénieurs de tous les domaines nécessaires pour l'élaboration du projet définitif (AP) du tronçon Le Vengeron – Halle 6 font l'objet de l'option 1 du présent marché.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucunes.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Tous les paiements se font en francs suisse [CHF]. Délai de paiement: 45 jours.

Coûts à inclure dans le prix offert: La rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises sous les conditions suivantes:

- la communauté est sous forme de société simple ;
- la communauté de soumissionnaires indique le membre qui pilote le projet, celui qui assume la direction technique et celui qui assume la direction financière ;
- la communauté de soumissionnaires indique la participation (en %) de chaque membre. Les sous-traitants ne peuvent pas avoir une participation dans la communauté.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: Selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: Admis. 50% au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Tous les bureaux économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs. Les critères d'aptitude

sont les suivants :

Capacité technique

Capacité économique et financière

Personnes-clés

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations / confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement ; à défaut, l'offre ne sera pas examinée :

Q1 Capacité technique

Q1.1 : Références du soumissionnaire relatives à 1 projet du domaine génie civil (T/U) et 1 projet dans le domaine des équipements d'exploitation et de sécurité (BSA) de complexité comparable, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés / les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q1.2 : 50% au maximum de la prestation peuvent être fournis par sous-traitance.

Q1.3 : Certificat valable d'un système qualité selon ISO 9001 ou d'un système de gestion de la qualité équivalent au moins pour le partenaire assurant la direction de la communauté.

Q2 Capacité économique et financière

Q2.1 : Le chiffre d'affaires annuel est supérieur au double du montant annuel du marché.

Q2.2 : Déclaration volontaire du soumissionnaire (signée). La déclaration volontaire du soumissionnaire est intégrée dans le document de l'offre de prestations de mandataires.

Q2.3 : Extrait(s) du registre du commerce ou, pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s) (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre).

Q2.4 : Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant dans un délai de 7 jours:

- * extraits du registre des poursuites (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre) ;

- * justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC ;

- * justifications des paiements actuels pour la LPP ;

- * attestation d'assurance resp. pour les groupements l'engagement d'une assurance couvrant les sommes exigées.

Q3 Personnes-clés

Q3.1 : Référence du chef de projet relative à 1 projet de complexité comparable, réalisé dans le cadre de la même fonction ou d'une fonction suppléante dans le même domaine spécialisé, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés / les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q3.2 : Preuve que la disponibilité du chef de projet et du responsable T/U pour le mandat du présent appel d'offre est supérieure à l'engagement estimé par le Maître d'ouvrage pendant les 2 premières années du mandat. Le soumissionnaire indique en heure pour ces personnes l'engagement prévu pour les autres projets et/ou pour les activités administratives au sein de son employeur.

Q3.3 : Exigences linguistiques

Le chef de projet et le responsable T/U devront avoir au moins les niveaux de maîtrise du français suivants :

- Chef de projet : C1

- Responsable T/U: B2

Les niveaux cités ci-dessus relèvent du Cadre européen commun de référence pour les langues édité par le Conseil de l'Europe.

Le soumissionnaire devra remplir les tableaux « Exigences linguistiques » des documents de l'offre et joindre au CV tout certificat du niveau requis ou équivalent ou fournir les explications suffisantes pour justifier les niveaux atteints.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

N01.12 140008

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.11.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: Aucunes.

Conditions générales: Selon le projet de contrat prévu.

Négociations: Sont réservées.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Visite des lieux Aucune visite des lieux n'est prévue. 2. Rémunération des offres, restitution des documents L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas retournés. 3. Ouverture des offres L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres. 4. Adjudication des prestations L'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication. 5. Obtention des pièces du dossier Les pièces peuvent être consultées exclusivement sur simap (www.simap.ch) jusqu'au délai du dépôt des offres (voir chiffre 1.4). 6. Réserve L'appel d'offres et les délais mentionnés sont sous réserves de la disponibilité de crédits suffisants ainsi que l'approbation définitive de la procédure d'approbation des plans. 7. Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: www.astra.admin.ch/dienstleistungen. 8. Admission de l'auteur du projet (préimplification autorisée) Rapp Trans AG, RGR et Rapp SA, SD Ingénierie, ECOTEC Environnement SA et Mayor + Beusch qui ont effectués l'étude préliminaire « Autoroute N1 – Région Genève » sont autorisés à soumettre une offre. Le rapport de synthèse est joint en annexe. Le dossier complet de l'étude préliminaire est à disposition jusqu'au 09.11.14 à la Filiale d'Estavayer-le-Lac et peut être consultés sur rendez-vous (058 / 661 87 11). De plus, SD Ingénierie, BG Ingénieurs Conseils SA et CSD INGENIEURS SA qui ont effectués l'EK Bernex-Ferney sont aussi autorisés à soumettre une offre. L'EK Bernex-Ferney est à disposition jusqu'au 09.11.14 à la Filiale d'Estavayer-le-Lac et peut être consulté sur rendez-vous (058 / 661 87 11). Toutes les pièces déterminantes pour le projet étant accessibles aux soumissionnaires, les règles de la transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées. 9. Exclusion, préimplification Helbling Beratung + Bauplanung AG, Zürich qui a collaboré à l'élaboration des documents d'appel d'offres est exclu de la présente procédure. De plus, Techdata SA qui est mandaté pour les prestations de Bureau d'appui au Maître d'ouvrage (BAMO) pour ce projet est exclu de la présente procédure.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de

la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Délai de livraison / Remarques: - En tous les cas, les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif horaire moyen ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: La date et l'heure de réception par l'OFROU font foi. Dossier complet sur supports papier (2 fois) et électronique sur clé USB (2 fois) dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet avec la mention « Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres ». En cas de remise à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac (par le soumissionnaire lui-même ou par un courrier), la présentation doit avoir lieu au plus tard dans le délai de présentation susmentionné, pendant les heures d'ouvertures de la loge (jusqu'à 12h00, pour l'adresse voir le lieu de dépôt) et contre remise d'un récépissé de l'OFROU. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a présenté son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 01.10.2014 ,doc. 837759

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 20.10.2014

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

1.10.2014